



HAL
open science

Contribution à l'observatoire des boursiers et anciens boursiers de l'Agence universitaire de la Francophonie

Françoise Thibault, Nathalie Roques, Brigitte Albero

► **To cite this version:**

Françoise Thibault, Nathalie Roques, Brigitte Albero. Contribution à l'observatoire des boursiers et anciens boursiers de l'Agence universitaire de la Francophonie. 2007. edutice-00279749

HAL Id: edutice-00279749

<https://edutice.hal.science/edutice-00279749>

Submitted on 15 May 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Contribution à l'observatoire des boursiers
et anciens boursiers
de l'Agence universitaire de la Francophonie

Avril 2007

Françoise **THIBAUT**
Nathalie **ROQUES**
Brigitte **ALBERO**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. ACQUIS	4
1. BOURSES ET BOURSIERS DE L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE	4
2. LA VOLONTE D'OBSERVER LE PHENOMENE	4
3. LA PREMIERE ENQUETE REALISEE EN 2005	5
II. DEMARCHE 2006	6
1. UNE EXPERIMENTATION EN PARTENARIAT AVEC UN PROGRAMME DE RECHERCHE	6
2. METHODOLOGIE	6
3. TRAITEMENT DES DONNEES	7
III. ANALYSE DE LA BASE AUF	8
1. POIDS ET EVOLUTION DES BOURSES « FORMATION INITIALE », « FORMATION A LA RECHERCHE » ET « PERFECTIONNEMENT POST-DOCTORAL » DANS LE DISPOSITIF GLOBAL	8
2. EVOLUTION SUR 4 ANS PAR TYPE DE BOURSES	9
PLUSIEURS MOUVEMENTS TRES NETS SONT OBSERVABLES DANS LA FIGURE 3 :	10
3. EVOLUTION SUR 4 ANS DU NOMBRE DE BOURSES GERES PAR REGION	10
4. EVOLUTION SUR 4 ANS DU RATIO HOMME/FEMME	11
IV. ANALYSE DES DONNEES DU QUESTIONNAIRE 2006	12
1. QUE PENSER DU TAUX DE REPONSE ?	12
2. LES REpondANTS SONT-ILS REPRESENTATIFS DES BOURSIERS DE L'AUF ?	13
3. QUI SONT LES BOURSIERS DE L'AUF QUI ONT REpondU A L'ENQUETE ?	15
a. <i>Age des boursiers</i>	16
b. <i>Pays de naissance, de nationalité, de résidence</i>	16
c. <i>Genre</i>	16
d. <i>Situation familiale</i>	18
e. <i>L'environnement socio-professionnel de la famille, au moment de l'obtention de la bourse AUF</i>	18
f. <i>Situation professionnelle actuelle des répondants</i>	21
g. <i>Situation actuelle en matière universitaire</i>	22
h. <i>Des citadins</i>	22
4. QUELLE ETAIT LEUR SITUATION AU MOMENT DE LA DEMANDE DE BOURSE ?	23
a. <i>Des étudiants majoritairement inscrits dans des cours en présentiel</i>	23
b. <i>Un tiers d'étudiants salariés</i>	23
5. QUELLE EST LA SITUATION DES REpondANTS UNE FOIS LA BOURSE OBTENUE ?	24
a. <i>Le rôle de la bourse AUF dans l'obtention du dernier diplôme</i>	24

<i>b. Le soutien de l'AUF débouche sur une amélioration de la situation professionnelle des boursiers.....</i>	25
<i>c. Un retour au pays majoritaire.....</i>	25
<i>d. Peut-on établir un lien entre le genre et le retour ?.....</i>	26
<i>e. Peut-on établir un lien entre la zone géographique d'origine du boursier et son retour au pays ?.....</i>	26
<i>f. Peut-on établir un lien entre le type de bourse et le retour ?</i>	27
<i>g. Peut-on établir un lien entre le domaine d'études et le retour ?</i>	28
6. UN ATTACHEMENT A UNE « CULTURE AUF » ?	28
CONCLUSION.....	29
V. INDEX DES FIGURES	31
VI. ANNEXES.....	32

1. Bourses et boursiers de l'Agence universitaire de la Francophonie

Selon ses statuts (2001), une des missions de l'Agence Universitaire de la Francophonie consiste à « développer la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs au sein de l'espace universitaire francophone »¹. Pour mener à bien cette mission, l'AUF a créé un programme dit de « mobilité scientifique et universitaire ». Ce programme s'adresse aux étudiants et enseignants chercheurs francophones inscrits ou en activité dans un établissement membre de l'AUF. Il existe 9 catégories de bourses, utilisées en fonction des priorités régionales. A l'exception de la bourse « Formation à la recherche » qui est reconductible deux fois, la durée de ces bourses varie de quelques semaines à dix mois.

Ces bourses visent prioritairement deux objectifs distincts mais complémentaires : aider les bénéficiaires et leurs pays d'origine à améliorer leurs compétences ; participer au développement de l'espace universitaire francophone par la multiplication des échanges interpersonnels et inter-institutionnels.

Dans ce contexte, l'AUF est notamment sensible à plusieurs phénomènes : le renforcement des capacités des universités du Sud, les liens entre les institutions, l'acquisition d'un diplôme par les boursiers, le retour du boursier dans sa région et enfin l'amélioration de leur situation professionnelle.

2. La volonté d'observer le phénomène

En 2005, le Conseil Scientifique de l'AUF a souhaité mettre en place **un observatoire** de ses boursiers et anciens boursiers dont la « mission principale est de suivre l'évolution des boursiers et anciens boursiers dans leur vie professionnelle, universitaire et scientifique ainsi que de faciliter la poursuite de leur relation avec l'AUF et ses programmes. »²

L'organisation de l'AUF nécessite pour ce faire que ses 9 bureaux régionaux participent au travail : Afrique Centrale, Afrique de l'Ouest, Amérique du Nord, Asie-Pacifique, Caraïbe, Europe Centrale et Orientale, Europe de l'Ouest-Maghreb, Moyen-Orient et Océan Indien.

Le Conseil Scientifique a recommandé que le champ d'étude soit limité aux bénéficiaires des bourses de « formation initiale », « formation à la recherche » et « recherche post-doctorale ». Il est certain que pour les formations de courte durée, il serait inadapté de mesurer les impacts sur la vie professionnelle, cependant on peut signaler que certaines questions portant par exemple sur les liens avec les établissements ou le degré de satisfaction ou même le type de compétences acquises pourraient rester pertinentes.

¹ Statuts de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

² « L'Observatoire des mobilités de l'AUF : actualisation des données au 1^{er} mars 2006 », Note pour le Conseil scientifique du 12 mai 2006, p. 1 (document de travail).

3. La première enquête réalisée en 2005

Le service des bourses de l'AUF a conçu et traité une enquête en ligne à l'automne 2005. Les premiers résultats ont été présentés au Conseil scientifique et au Conseil d'administration de décembre 2005. Les résultats définitifs ont été présentés au Conseil Scientifique de l'AUF le 12 mai 2006. Que retenir de ces premiers résultats ?

- **Un très bon taux de réponse** : de l'ordre de **30 %**. Pour apprécier ce chiffre, il faut tenir compte du fait qu'une partie non négligeable des répondants n'est plus financée par l'AUF depuis 2 ans, que l'enquête a été faite en ligne alors que certains anciens boursiers ont difficilement accès à l'internet, qu'il est très difficile de maintenir des fichiers d'adresse et que les enquêtes auprès des étudiants les intéressent en général assez peu. Comment analyser ce résultat ? Plusieurs hypothèses : une certaine reconnaissance des étudiants vis à vis de l'AUF, la capacité des bureaux régionaux à maintenir le lien avec les étudiants, l'intérêt des étudiants à conserver un lien avec l'AUF.
- Malgré l'existence de plusieurs bases et les difficultés à rassembler l'information de façon totalement fiable, la population globale concernée sur 3 années (c'est-à-dire le nombre de personnes et non plus le nombre de bourses) a pu être totalisée, elle est de l'ordre de **1700**, ce qui représente une **population déjà importante**. Ce chiffre constitue un point de repère à partir duquel les différents conseils peuvent éventuellement fixer des objectifs quantitatifs pour les années à venir.
- **Un flux de mobilité très majoritairement SUD/NORD (82 %)** même s'il existe de façon non négligeable un flux SUD/SUD (12 %).
- La **domination d'un type de bourse : les bourses « Formation initiale »** (51 %) ensuite 29 % pour les « Formations à la recherche » et 20 % pour le « Perfectionnement à la recherche post-doctorale ».
- Une **disparité entre les régions** qu'il serait intéressant d'explicitier : trois régions totalisent chacune entre 15 et 20 % des bourses : Afrique de l'Ouest, Asie-Pacifique et Europe centrale et orientale ; 6 régions entre 7 et 10 % et 3 entre 1 et 5 % : Amérique du Nord, Caraïbe et Europe de l'ouest. Cette disparité touche également le **type de bourses** puisque dans certaines régions (par exemple en Afrique centrale, les bourses « formation initiale » ne représentent que 15 % des bourses attribuées).
- L'existence d'un **domaine scientifique dominant : les Sciences Humaines et Sociales ou SHS (42 %)** contre 29 % pour les sciences de l'ingénieur, 15 % pour les sciences de la matière et 14 % pour les sciences de la vie.
- Un **écart homme/femme moyennement élevé** étant donné la diversité des cultures concernées : 58 % pour les hommes et 42 % pour les femmes.

II. DEMARCHE 2006

1. Une expérimentation en partenariat avec un programme de recherche

L'ambition du Conseil Scientifique de disposer progressivement d'un observatoire qui permette d'analyser différents effets du dispositif des bourses de l'AUF a incité les responsables du service des bourses à expérimenter un partenariat avec des chercheurs spécialistes de l'enseignement supérieur, ayant déjà une expérience des enquêtes en ligne.

Après plusieurs échanges, les responsables du service et les chercheurs se sont mis d'accord pour lancer un premier travail destiné à être présenté au Conseil Scientifique (CS) de décembre 2006. Cette étape a pour objectif principal de fournir informations et analyses susceptibles de participer à l'élaboration progressive d'un cahier des charges de l'observatoire. Les discussions ont en effet montré que la construction d'un véritable observatoire nécessitait des précisions quant aux objectifs premiers et secondaires. Les traitements qui sont proposés dans cette étape sont des traitements couramment réalisés, par exemple dans le cas des observatoires de la vie étudiante, des observatoires des usages des TIC dans l'enseignement supérieur³, etc.

Dans cette étape, plusieurs objectifs ont été visés :

- donner aux membres du CS une idée plus précise de ce que représente quantitativement le champ d'étude choisi par rapport à l'ensemble de l'activité du programme de mobilité ;
- montrer l'évolution générale de ce secteur d'activité sur les 4 années concernées ;
- donner des informations sur les bénéficiaires des bourses AUF eux-mêmes ;
- proposer un premier niveau d'analyse.

2. Méthodologie

Après plusieurs échanges, un questionnaire a été proposé par les chercheurs et discuté avec les responsables du service des bourses de l'AUF à Paris et dans les différents bureaux régionaux, 90 items répartis en 8 parties⁴ ont été retenus.

Le choix technique de la mise en ligne de l'enquête s'est porté sur le logiciel Sphinx Lexica. Celui-ci permet une analyse pointue des données comme des textes des réponses. Les délais n'ont pas permis de pré-tester le questionnaire.

L'enquête a été publiée sur les serveurs Sphinx le 25 octobre 2006, les chiffres nécessaires à l'analyse ont été collectés le 29 novembre.

³ Les auteurs de ce rapport ont notamment réalisé : *Les universités européennes à l'heure du e-learning : regards sur la Finlande, l'Italie et la France, sous la direction de la Conférence des Recteurs des Universités Italiennes*, 2006, publication soutenue par la Commission européenne, partie française rédigée par B. Albero et F. Thibault.

⁴ Cf. questionnaire en annexe.

Les différents bureaux régionaux ont contacté leurs boursiers notamment à partir des 814 adresses électroniques des anciens boursiers. Une assistance technique, mise en place par le groupe de recherche, a été proposée aux répondants.

3. Traitement des données

Deux types de traitement ont été réalisés : un traitement sur la base de données AUF concernant l'ensemble de l'activité du service des bourses pour mesurer le poids des trois types de bourses retenus par le CS et montrer l'évolution générale du dispositif des bourses.

Le questionnaire a fait l'objet de tris à plat qui ont permis d'avancer sur les profils des anciens boursiers. Si un tri à plat systématique a été effectué pour chaque question fermée, les résultats n'ont été donnés qu'en fonction des problématiques de l'enquête. Des tris croisés ont été réalisés pour les questions concernant la mobilité.

Les pourcentages ont été arrondis à la décimale supérieure ou inférieure.

III. ANALYSE DE LA BASE AUF

1. Poids et évolution des bourses « formation initiale », « formation à la recherche » et « perfectionnement post-doctoral » dans le dispositif global

Les trois types de bourses retenues par le CS pour faire l'objet d'un observatoire ne représentent qu'une partie de l'activité du secteur des bourses. Au total, 7961 bourses ont été attribuées et gérées par les différentes implantations de l'AUF entre 2002 et 2006 dont 3188 bourses entrant dans le champ d'étude.

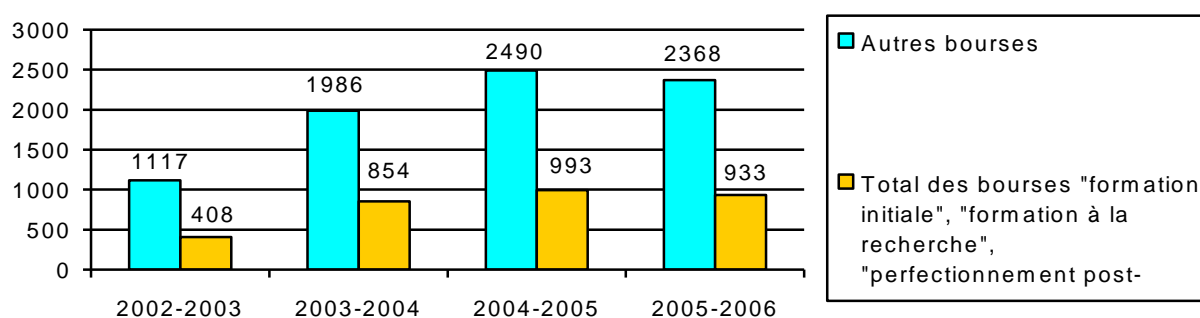


Fig. 1. Poids et évolution des bourses « formation initiale », « formation à la recherche » et « perfectionnement post-doctoral »

Les bourses du champ d'étude « formation initiale », « formation à la recherche » et « perfectionnement post-doctoral » pour la période concernée représentent 40 % du total des bourses attribuées. On observe que les bourses du champ d'étude ont doublé entre 2002-2003 et 2003-2004 et se sont maintenues à ce niveau sur 2 ans.

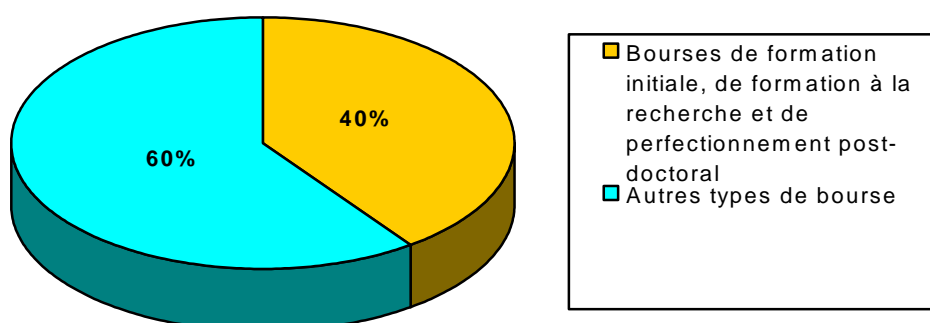


Fig. 2. Répartition champ d'étude/hors champ d'étude

2. Evolution sur 4 ans par type de bourses

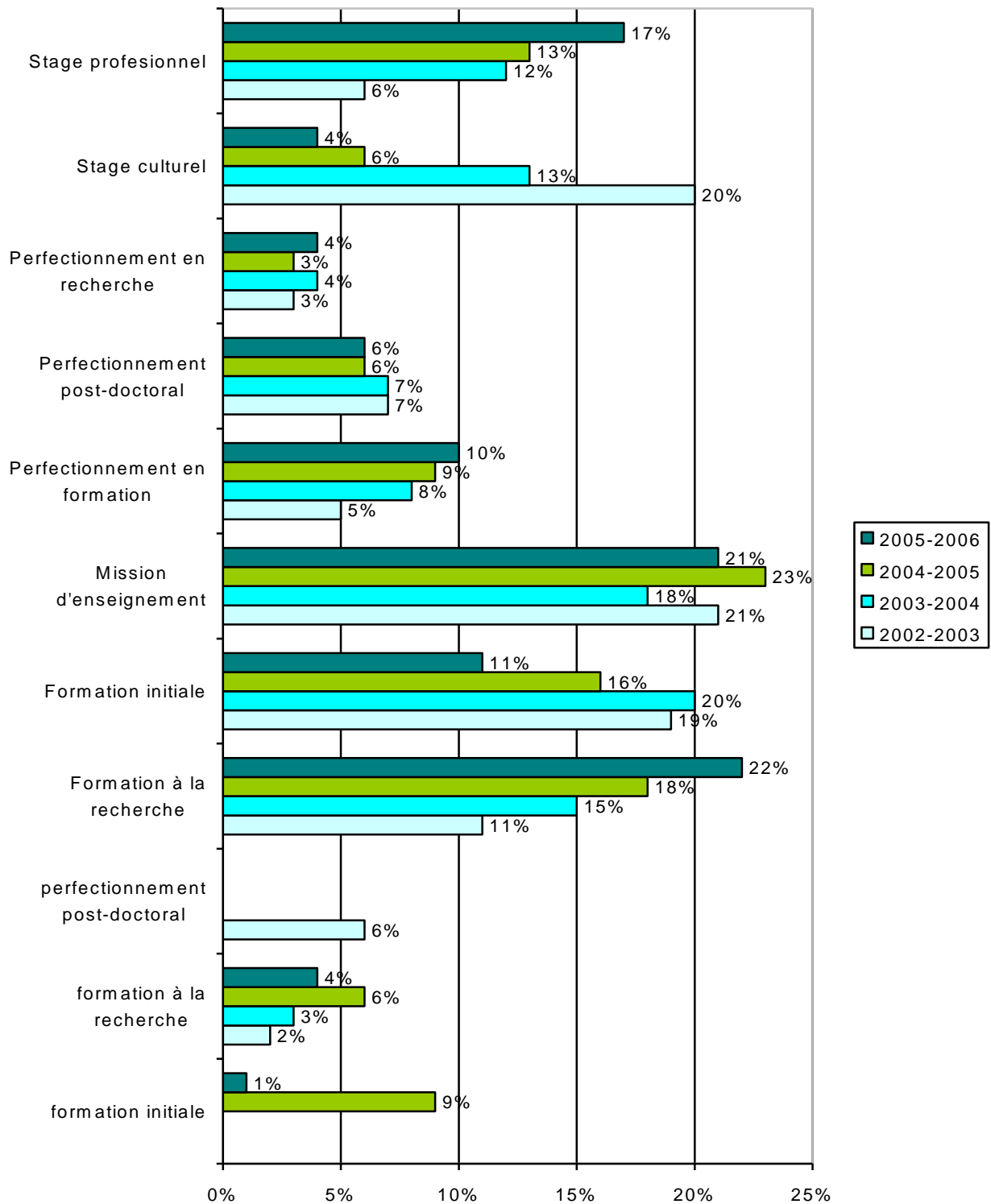


Fig. 3. Evolution par type de bourses

Plusieurs mouvements très nets sont observables dans la figure 3 :

- une baisse importante du volume des bourses de type « stage culturel » et « formation initiale »
- une augmentation forte des « stages professionnels », « perfectionnement en formation » et « formation à la recherche ».

Ces mouvements traduisent-ils des changements de cap dans la politique d'attribution des différentes bourses ?

3. Evolution sur 4 ans du nombre de bourses gérées par région

Le développement de l'activité est hétérogène d'un secteur géographique à l'autre (fig. 4).

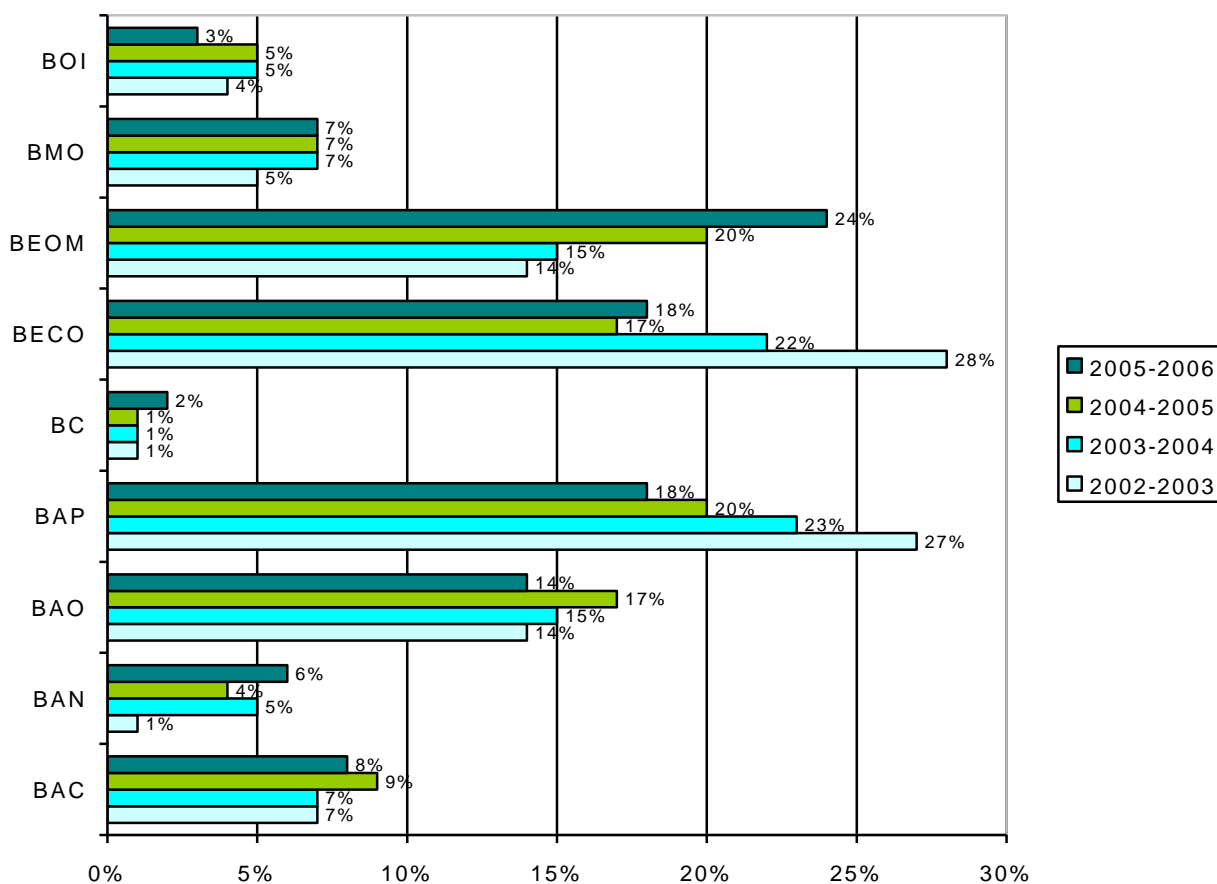


Fig. 4. Evolution du nombre de bourses

Deux baisses régulières d'activité sont observables, elles concernent le bureau Asie Pacifique et le bureau Europe Centrale et Orientale. Un seul secteur voit son activité augmenter de façon régulière, il s'agit du bureau Europe de l'Ouest-Maghreb. Les variations sont relativement faibles pour les autres régions.

4. Evolution sur 4 ans du ratio homme/femme

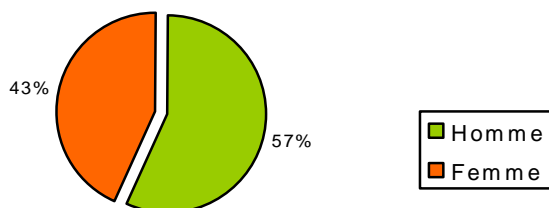


Fig. 5. Ratio H/F en 2002

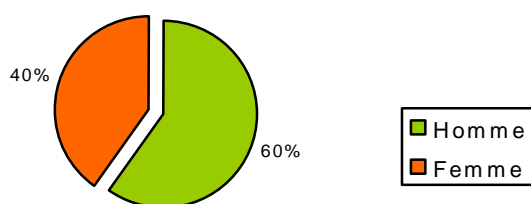


Fig. 6. Ratio H/F en 2003-2004

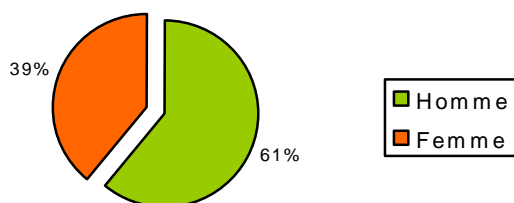


Fig. 7. Ratio H/F en 2004 - 2005

Dans tous les cas, les boursiers de l'AUF sont majoritairement des hommes. L'équilibre entre les hommes et les femmes dans les études est loin d'être acquis au niveau international (voir rapports UNESCO). Dans ce contexte les résultats des figures 5, 6 et 7 ne sont pas étonnants. Ils montrent une plus grande proportion d'hommes obtenant des bourses de l'AUF. Toutefois, il faut ajouter à ce phénomène une tendance propre à l'AUF : en 4 ans on observe un recul non négligeable de la proportion de femmes obtenant des bourses de l'AUF (- 4 points).

IV. ANALYSE DES DONNEES DU QUESTIONNAIRE 2006

1. Que penser du taux de réponse ?

405 personnes ont rempli un questionnaire. C'est moins qu'en 2005 (560), mais c'est un chiffre qui reste tout à fait honorable (de l'ordre de 15 % de la population totale) à condition de s'assurer de la représentativité de ces répondants. Comment expliquer ce résultat plus modeste que celui attendu par les responsables du dispositif ?

Si l'on en juge par le très faible taux d'abandon en cours de remplissage (2 personnes) et le petit nombre de demandes techniques, on ne peut retenir comme causes des difficultés qui seraient liées à l'enquête en ligne.

L'enquête était relativement longue, mais une seule plainte a été exprimée en ce sens. En revanche, des encouragements explicites ont été formulés de la part de boursiers qui apprécient que leur avenir fasse l'objet des préoccupations de l'AUF.

Il est intéressant d'observer (cf. l'histogramme ci-dessous, fig. 8) que les répondants sont avant tout des boursiers de 2004-2005. Deux hypothèses peuvent être retenues :

- Sans dispositif particulier, il est difficile de maintenir un lien avec les anciens boursiers au-delà de deux ans.
- Il est vraisemblable que, partant du fichier de l'an passé, certains secteurs géographiques n'aient pas ajouté à leur liste d'envoi les boursiers de l'année 2006.

Ainsi, sauf à concevoir des services spécifiques aux anciens boursiers, un observatoire a intérêt à cibler prioritairement des populations récemment sorties du dispositif pour fonctionner.

Outre ces deux points, l'histogramme qui suit confirme que la grande majorité des répondants correspond bien à la période délimitée par le champ d'étude.

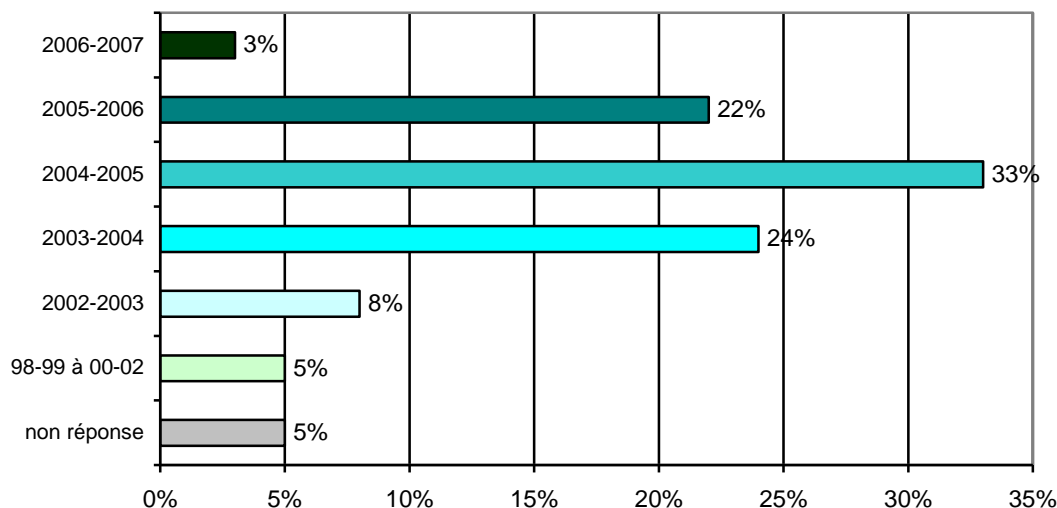


Fig. 8. Année d'obtention de la bourse

2. Les répondants sont-ils représentatifs des boursiers de l'AUF ?

Afin d'éviter les interprétations éloignées du public global des boursiers de l'AUF, nous nous proposons de mesurer la représentativité à partir de 4 indicateurs (sur la base d'un croisement entre les données 2005 et l'évolution constatée dans la partie précédente) :

- l'adéquation à la répartition géographique
- l'adéquation à la répartition par type de bourses
- l'adéquation à la répartition disciplinaire 2004-2005
- l'adéquation aux genres

Le graphique ci-dessous donne la répartition des répondants par régions. Les croisements de données que nous pouvons faire indiquent une **assez bonne représentativité géographique globale** avec deux phénomènes notables : une sous-représentation de l'Europe Centrale et Orientale et une nette sur-représentation du Moyen-Orient (faut-il voir là le rôle de l'association des anciens boursiers du Liban qui a utilisé son propre fichier pour contacter les boursiers ?).

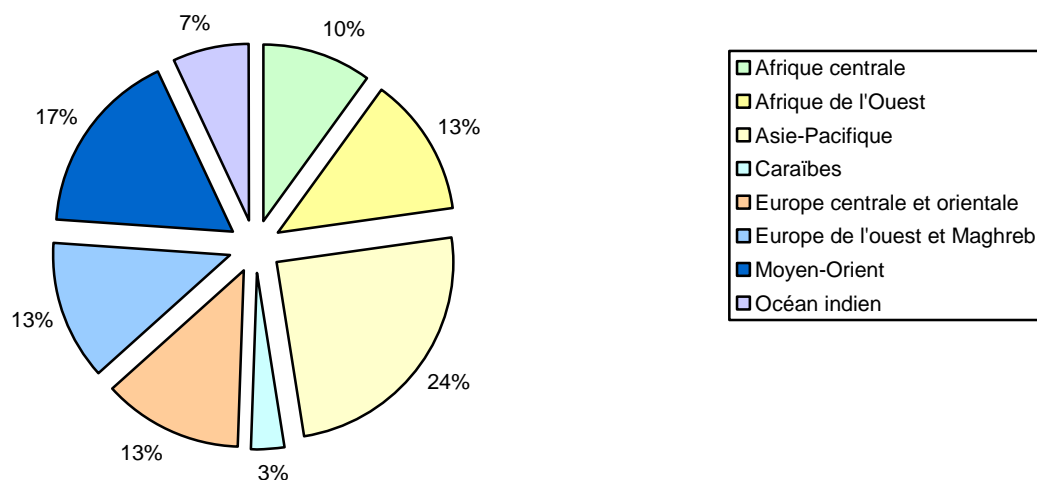


Fig. 9. Regroupement des enquêtés par région géographique AUF

Trente six pays différents sont représentés et un département d'outre-mer français. En voici la liste par ordre alphabétique : Algérie, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Calédonie, Cambodge, Cameroun, Canada, Centre Afrique, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Espagne, France, Gabon, Guinée, Haïti, Laos, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Moldavie, Niger, République Démocratique du Congo, Réunion, Roumanie, Sénégal, Suisse, Syrie, Togo, Tunisie, Turquie, Etats-Unis, Vietnam.

Si on croise effectivement les données de l'enquête 2005 et l'évolution observée avec le graphique présenté ci-dessous (fig. 10), on peut conclure également à une **très bonne représentativité de la répartition par type de bourses** et ce, en intégrant la demande faite à l'équipe de recherche de tenir compte pour 2006 de 7 types de bourse.

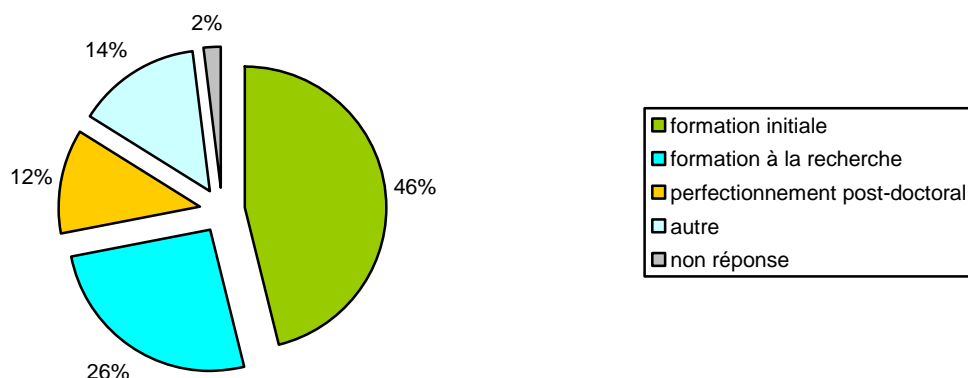


Fig. 10. Répartition par type de bourse

Concernant les disciplines, un phénomène très net peut être observé : **la sur-représentation des sciences de l'ingénieur et la sous-représentation des sciences de l'homme et de la société**, les deux autres secteurs étant représentés conformément à leur poids dans le dispositif. Comment expliquer ce phénomène ?

Deux hypothèses peuvent être avancées :

- le recours à l'enquête en ligne, les étudiants en SHS restant les moins grands utilisateurs de l'internet,
- un lien différent à l'AUF en fonction du secteur disciplinaire. Des entretiens avec plusieurs types d'acteurs seraient nécessaires pour travailler cette hypothèse.

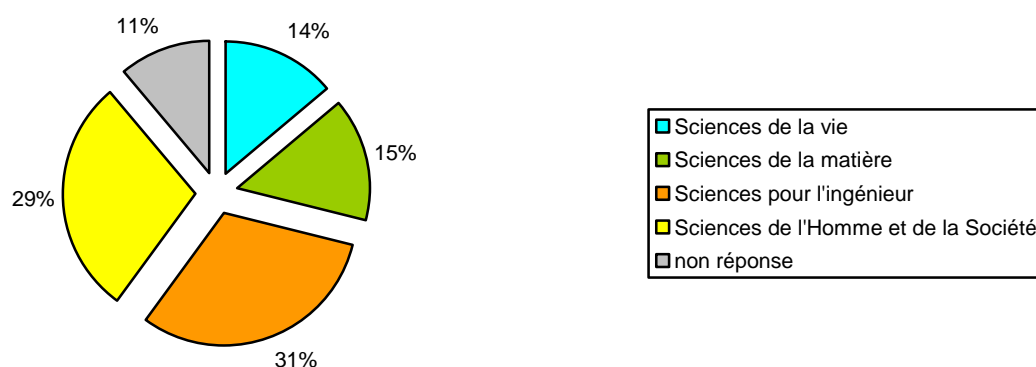


Fig. 11. Répartition par disciplines d'étude

Enfin, on peut noter une **bonne adéquation à la répartition par genre**, puisque les répondants sont à 60 % des hommes et à 40 % des femmes.

Donc dans l'ensemble et en tenant compte des deux remarques que nous avons faites (géographique et disciplinaire), **on peut considérer que le groupe de répondants est plutôt représentatif de la population des boursiers de l'AUF.**

3. Qui sont les boursiers de l'AUF qui ont répondu à l'enquête ?

Sauf à rester sur des chiffres bruts parfois peu susceptibles de rendre compte des réalités sociales, il semble difficile d'aborder les problématiques de mobilité géographique et d'insertion socioprofessionnelle posées par l'AUF sans les lier à une connaissance de certaines caractéristiques de la population des boursiers. Prenons un exemple simple : leur âge. Comment négliger le lien entre l'âge des boursiers et leur tendance à la mobilité ?

Dans un premier temps, nous avons choisi de travailler sur quelques-unes des caractéristiques de cette population : l'âge, le pays de naissance et le pays de résidence, le genre, la situation familiale, l'environnement professionnel familial au moment de l'obtention de la bourse, la situation professionnelle des répondants, la situation en matière universitaire, le fait qu'ils soient ruraux ou citadins.

a. Age des boursiers

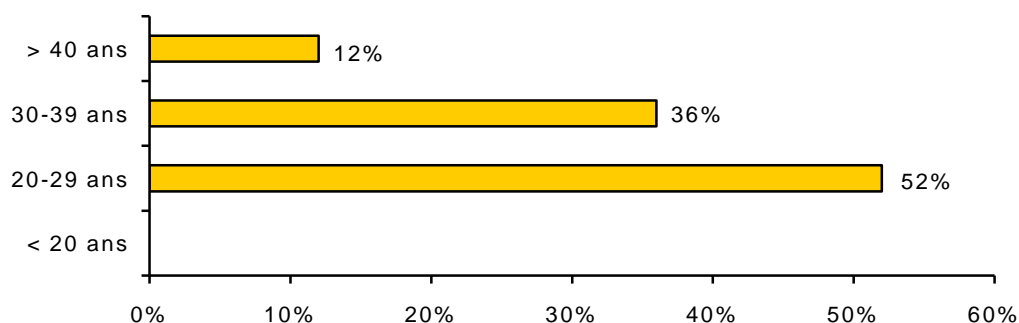


Fig. 12. Répartition des répondants par classe d'âge

Majoritairement la population a entre 20 et 29 ans (52 %). C'est un âge normal compte tenu de la forte proportion de bourses attribuées à la formation initiale (46 %) (fig. 10). La proportion non moins importante de boursiers âgés de plus de 30 ans (48 %) est également compréhensible dans la mesure où 38 % des bourses sont attribuées à des formations liées à la recherche (fig. 10).

b. Pays de naissance, de nationalité, de résidence

Les répondants se répartissent sur **39 pays dits de "naissance"** : 18 % au Vietnam, 13 % au Liban, 8 % en Roumanie, 7 % au Cameroun, 7 % à Madagascar, 5 % au Cambodge. Ces 6 pays représentent 58 % des répondants. Les écarts ne sont pas significatifs entre les chiffres du pays de nationalité et ceux du pays de naissance.

Comparons cette situation au pays de résidence. **36 pays différents accueillent en résidence** cette population. 27 % en France, 11 % au Vietnam, 7 % au Liban, 6 % au Cameroun, 6 % en Roumanie, 5 % au Cambodge. Ces 6 pays totalisent à eux seuls 62 % des répondants. Les 31 autres pays se partagent de manière assez homogène les 48 % restants. On note l'apparition des Etats-Unis à 1 %. La France qui ne figure pas dans les 6 premiers pays de naissance est cependant le premier pays d'accueil.

c. Genre

40 % des répondants sont des femmes, 60 % des hommes. Une analyse de ce ratio par bureau puis par type de bourse révèle l'évolution de ce ratio de 2002 à 2005.

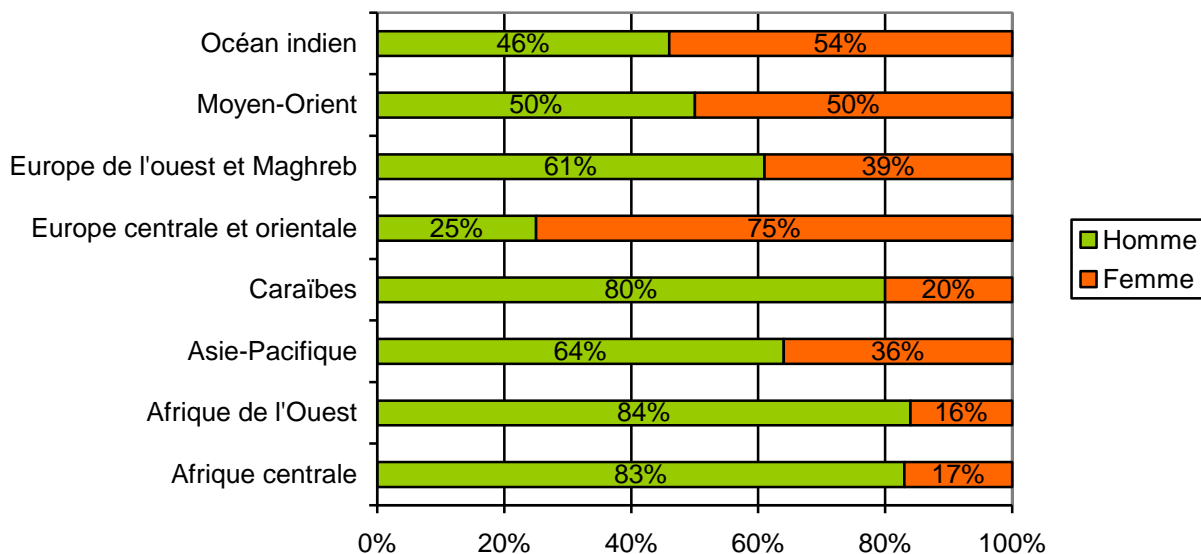


Fig. 13. Ratio H/F par bureau (2002 – 2005)

Comme l'avait montré l'enquête réalisée en 2005, les disparités sont importantes en matière de genre d'un secteur géographique à l'autre, le ratio pouvant aller d'environ 80 % d'homme / 20 % de femme (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Caraïbes) à 75 % de femme / 25 % d'homme (Europe Centrale et Orientale).

Le bureau du Moyen-Orient représente une parfaite équité entre les hommes et les femmes en termes d'attribution de bourse. L'Océan indien n'est pas loin de cette équité, même si les femmes y semblent légèrement plus avantagées.

Cependant, le ratio homme/femme par bureau est assez changeant entre 2002 à 2005. Selon les années, certains bureaux ne présentent aucune mixité d'après le panel de répondants à ce questionnaire : Afrique de l'Ouest en 03-04, Europe centrale et orientale en 02-03, Asie-Pacifique en 02-03 et Caraïbes en 04-05, puis un ré-équilibre s'opère.

Par contre la moyenne de l'ensemble des bureaux est plus stable.

L'interprétation de ces résultats pourrait être enrichie par une analyse organisationnelle approfondie des politiques mises en place au niveau des aires géographiques. Il serait intéressant de vérifier par exemple, si une politique volontariste est mise en place localement en lien ou non avec la politique globale de l'AUF.

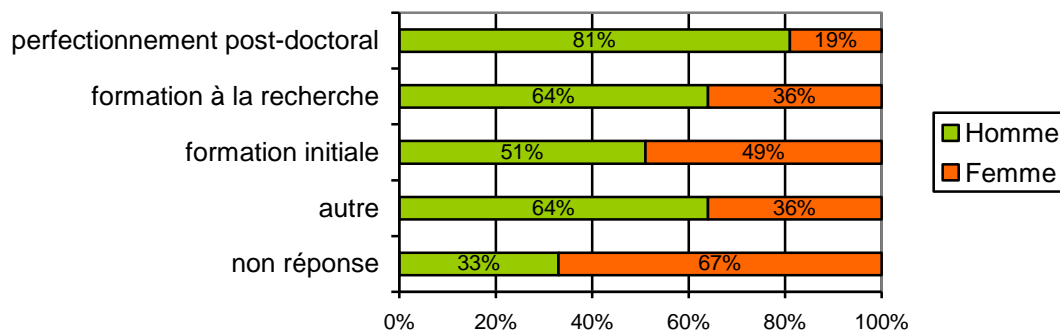


Fig. 14. Ratio H/F par bourse (2002 – 2005)

Si le ratio H/F est toujours déséquilibré à la faveur des hommes, il l'est plus particulièrement pour les bourses de type « perfectionnement post-doctoral ».

d. Situation familiale

Cette question a été posée de manière ouverte afin de ne pas empêcher les différences culturelles de s'exprimer. Finalement, les répondants ont eux-mêmes repris largement une typologie classique.

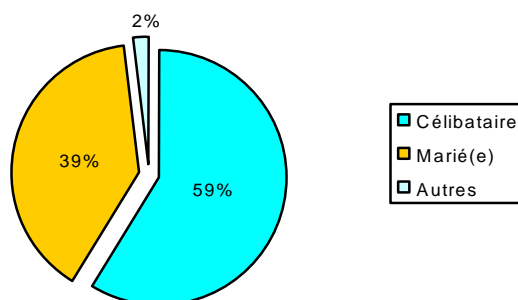


Fig. 15. Répartition en fonction de la situation familiale

La majorité des boursiers de l'AUF est célibataire. Cette situation est à mettre en regard de leur « jeunesse ». Rappelons que 52 % d'entre eux ont entre 20 et 29 ans. Toutefois la proportion de boursier marié(e) est loin d'être négligeable.

e. L'environnement socio-professionnel de la famille, au moment de l'obtention de la bourse AUF

Il est apparu intéressant de chercher à savoir comment se répartissent les catégories socioprofessionnelles des parents des boursiers.

La mère : 35 % des répondants déclarent que leur mère exerçait un emploi au moment de la bourse, tandis que 60 % non. 5 % des répondants précisent que leur mère était alors décédée. 4 % que leur mère était à la retraite.

Le père : dans 50 % des cas, le père exerçait une activité au moment de la bourse. Et dans 42 % des cas, la réponse est négative. 9 % des répondants ajoutent que leur père était décédé et 8 % que leur père était retraité.

Aucune catégorisation socio-professionnelle n'étant parfaitement adaptée à l'ensemble des situations professionnelles des pays concernés, nous avons retenu un premier niveau de la nomenclature de l'INSEE⁵ qui permet une approche déjà intéressante.

Qu'observe-t-on ?

Les résultats qui concernent la situation du père et celle de la mère sont relativement proches (fig. 16 et 17), sauf dans la catégorie « sans activité professionnelle », où le pourcentage de femmes (11 %) est quasiment le double de celui des hommes (6 %). On peut faire l'hypothèse que dans les deux cas, cette catégorie concerne des personnes sans emploi, avec pour les femmes, le statut de femme au foyer qui vient s'y ajouter.

Il est intéressant de remarquer que ces résultats mettent en évidence une sur-représentation des boursiers dont la mère (45 % des répondants) et/ou le père (37 %) appartiennent à la catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

Les autres catégories, soit la moitié de l'échantillon constitué par les répondants, représentent des écarts moindres entre elles. Une différence de 2 ou 3 points seulement séparent la représentation des catégories : « artisans, commerçants et chef d'entreprise » (mère : 9 % ; père : 12 %) ; « professions intermédiaires » (mère : 8 % ; père : 11 %) ; « employés » (mère : 11 % ; père : 13 %) ; « ouvriers » (mère : 8 % ; père : 8 %).

Les catégories les moins représentées étant les « agriculteurs et exploitants » (mère : 5 % ; père : 5 %) et les « retraités » (mère : 5 % ; père : 6 %).

⁵ Cf. nomenclature INSEE : http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/prof_cat_soc/html/L03_N1.HTM

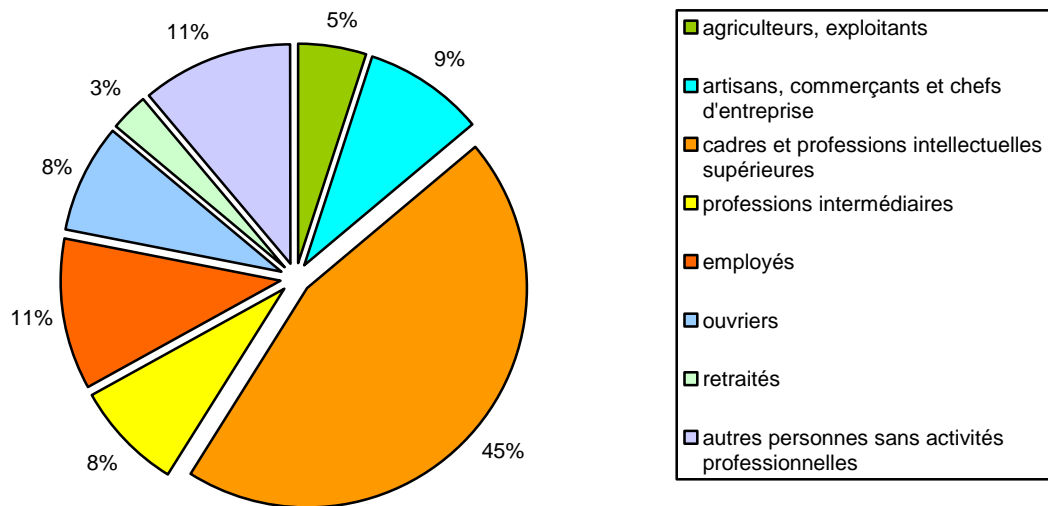


Fig. 16. CSP de la mère au moment de l'obtention de la bourse

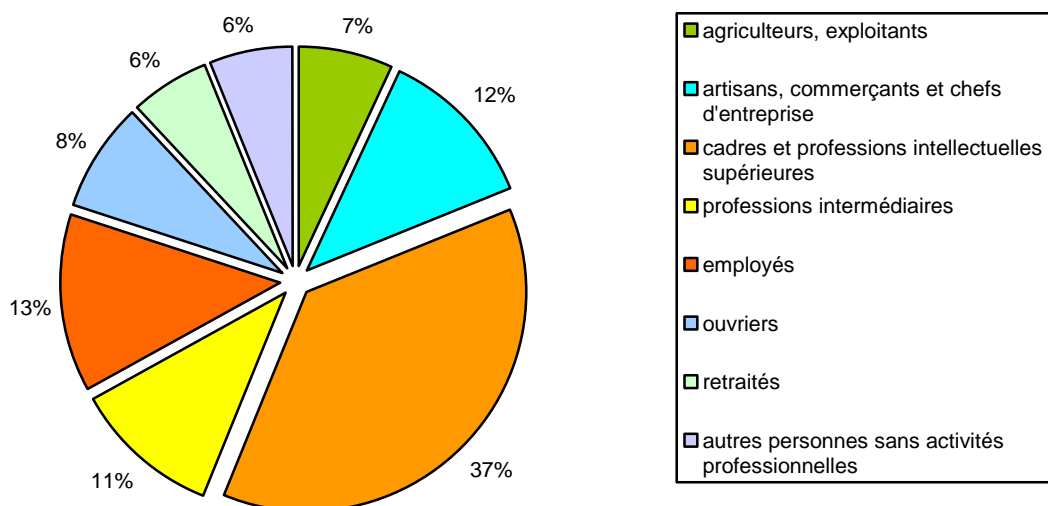


Fig. 17. CSP du père au moment de l'obtention de la bourse

Lorsque l'on croise les catégories socio-professionnelles et le type de bourse obtenu, la répartition est relativement homogène compte tenu du poids de chacune des catégories. On aurait pu faire l'hypothèse que la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » serait davantage représentée dans les types de bourses qui concernent le domaine de la recherche et les autres catégories dans les types de bourses qui concernent la formation initiale ou les stages professionnels. Or, ce n'est pas le cas. **Les bourses de l'AUF, tendraient donc, selon l'échantillon de répondants à l'enquête, à favoriser l'accès au troisième cycle universitaire et à la recherche d'une population très diversifiée au plan socio-professionnel.**

Il a paru également intéressant de croiser la répartition des catégories socio-professionnelles des parents et la répartition géographique des bourses attribuées. On peut constater une tendance proche de celle qui a été repérée ci-dessus. Dans sa globalité, la répartition est relativement homogène compte tenu du poids de chacune des catégories. De tels résultats mettent en valeur certaines sur-représentations, selon les zones du monde : la catégorie « ouvriers » en Afrique de l'ouest ; la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » en Europe centrale et orientale ; la catégorie « employés » en Asie-Pacifique. Il pourrait s'avérer fructueux de chercher à savoir s'il existe des liens entre la politique conduite par l'AUF dans ces zones du monde et les résultats obtenus dans cette enquête mais il faudrait pour cela disposer d'autres résultats.

f. Situation professionnelle actuelle des répondants

La situation professionnelle des boursiers témoigne d'une bonne intégration dans la sphère sociale, puisque **62 % des répondants déclarent exercer une activité rémunérée** au moment de l'enquête et le plus souvent à temps complet (16 % d'entre eux sont à temps partiel et 84 % à temps complet). 36 % n'ont pas d'emploi et 2 % ne répondent pas.

Il est important de savoir que parmi les 36 % qui déclarent ne pas avoir d'activité rémunérée, 73 % se déclarent « étudiant » et 16 % « sans travail » ou « à la recherche d'un emploi ». 1 % seulement n'apporte pas de précision sur sa situation.

La plupart des répondants déclarant exercer une activité rémunérée (241 répondants sur 246) précisent leur emploi. 77 % d'entre eux appartiennent à la catégories « cadres et professions intellectuelles supérieures » de l'INSEE.

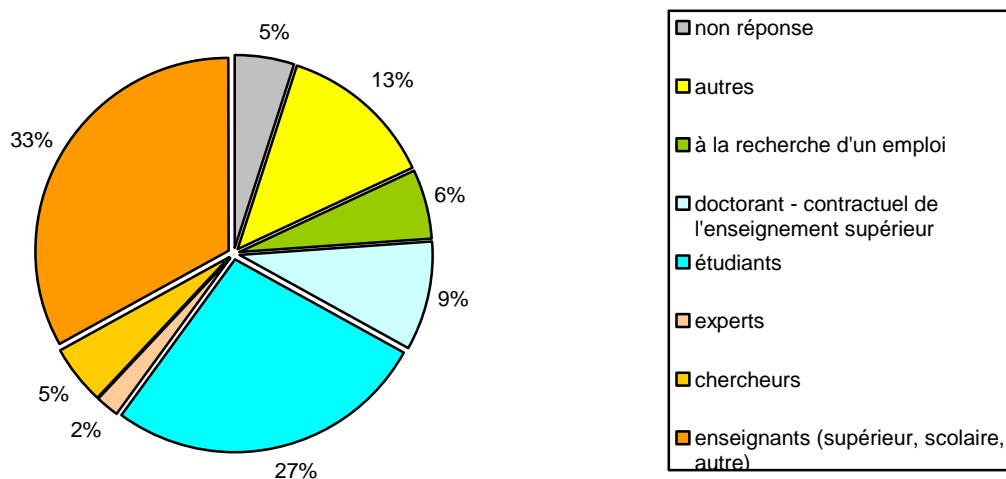


Fig. 18. Situation socio-professionnelle des répondants au moment de l'enquête

Une typologie des classes socio-professionnelles plus adaptées au profil des boursiers de l'AUF a été établie à partir des réponses au questionnaire (fig. 18). 5 % de l'ensemble ont une situation indéterminée. Les catégories de l'enseignement et de la recherche regroupent à elles seules 38 % des répondants. 36 % sont étudiants. 6 % sont à l'heure de l'enquête à la recherche d'un emploi. Parmi ces derniers, quelques uns précisent qu'ils viennent juste de rentrer dans leur pays.

g. Situation actuelle en matière universitaire

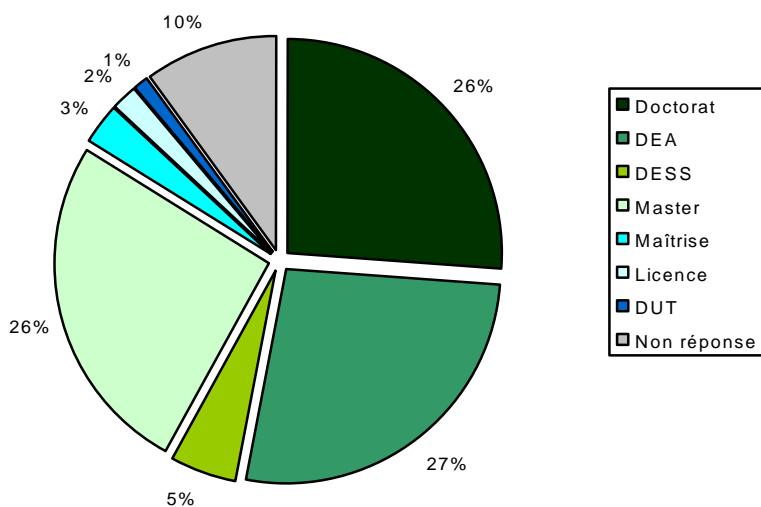


Fig. 19. Répartition en fonction du niveau universitaire

Les anciens boursiers de l'AUF accèdent majoritairement à un diplôme de 3^e cycle (58 %). Ils sont peu nombreux à se situer au dessous du niveau licence.

Pour la majorité des répondants (53 %), la bourse AUF a contribué à l'obtention de leur diplôme. Ce chiffre pourrait sembler faible, sauf à le mettre en regard avec les 44 % qui répondent par la négative, mais qui correspondent essentiellement à des bourses de courte durée dont l'objectif n'est pas le diplôme.

h. Des citadins

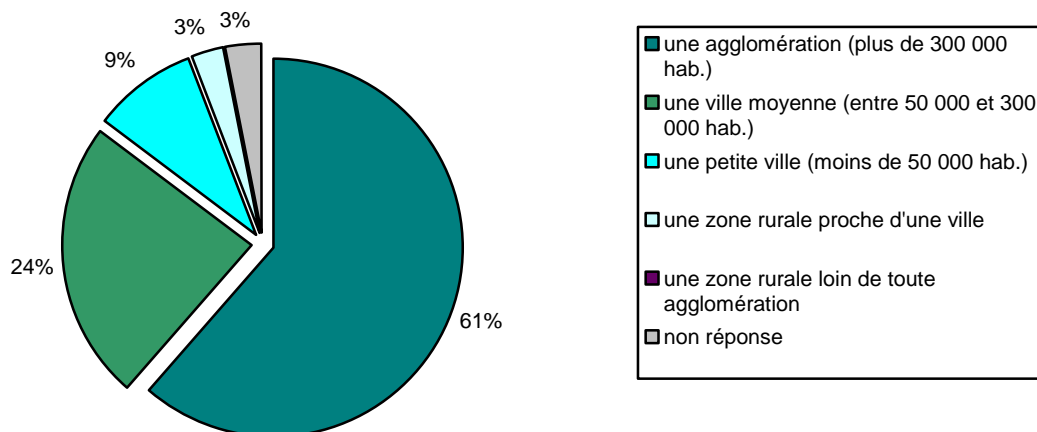


Fig. 20. Répartition en fonction du lieu d'habitation avant le départ

Les boursiers de l'AUF sont des citadins (86 %). La majorité réside dans une grande agglomération (62 %) et un nombre plus faible dans des villes moyennes (24 %).

4. Quelle était leur situation au moment de la demande de bourse ?

a. Des étudiants majoritairement inscrits dans des cours en présentiel

Au moment de l'obtention de la bourse 68 % des répondants étaient étudiants et 30 % non.

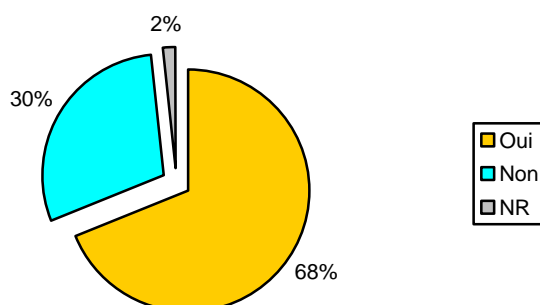


Fig. 21. Statut d'étudiant au moment de la demande

70 % de ces étudiants étaient inscrits dans une université, 12 % dans une Ecole et 7 % dans un Institut, 11 % dans d'autres établissements.

Le taux de non réponses obtenu aux questions portant sur les modalités de formation (présentiel ou à distance) ne permet pas d'obtenir une grande précision sur le sujet. Il est cependant possible de considérer qu'une petite partie (environ 2%) est inscrite dans une formation à distance.

b. Un tiers d'étudiants salariés

Un tiers des étudiants ayant obtenu une bourse de l'AUF était salarié au moment de la demande. La plupart d'entre eux (85 %) à temps complet.

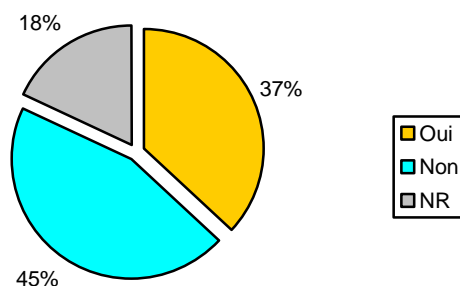


Fig. 22. Répartition en fonction d'une activité salariée éventuelle

On constate par ce chiffre que la bourse AUF s'adresse à des populations relativement hétérogènes : de l'étudiant qui peut consacrer tout son temps à ses études à celui qui travaille à temps complet.

Pendant la bourse, une grande majorité des boursiers déclare ne pas travailler. Seul 12 % exerce une activité rémunérée.

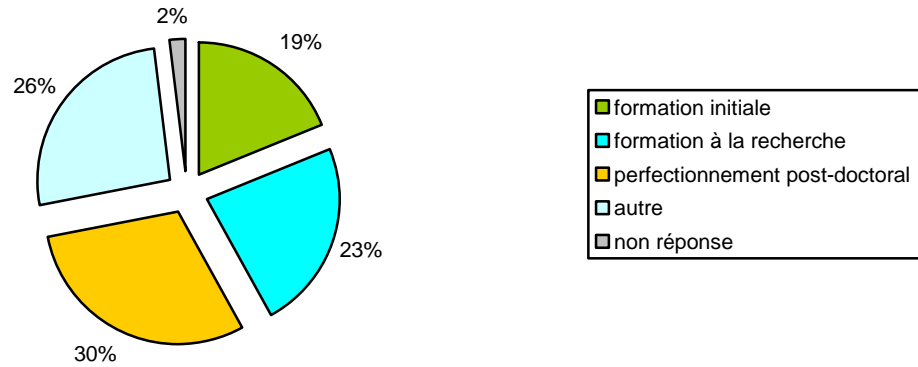


Fig. 23. Répartition des répondants salariés pendant la bourse par type de bourse

Parmi eux, 30 % sont en perfectionnement post-doctoral, 23 % en formation initiale et 19 % en perfectionnement à la recherche.

5. Quelle est la situation des répondants une fois la bourse obtenue ?

a. Le rôle de la bourse AUF dans l'obtention du dernier diplôme

53 % des répondants affirment que la bourse a constitué un facteur important pour l'obtention de leur dernier diplôme.

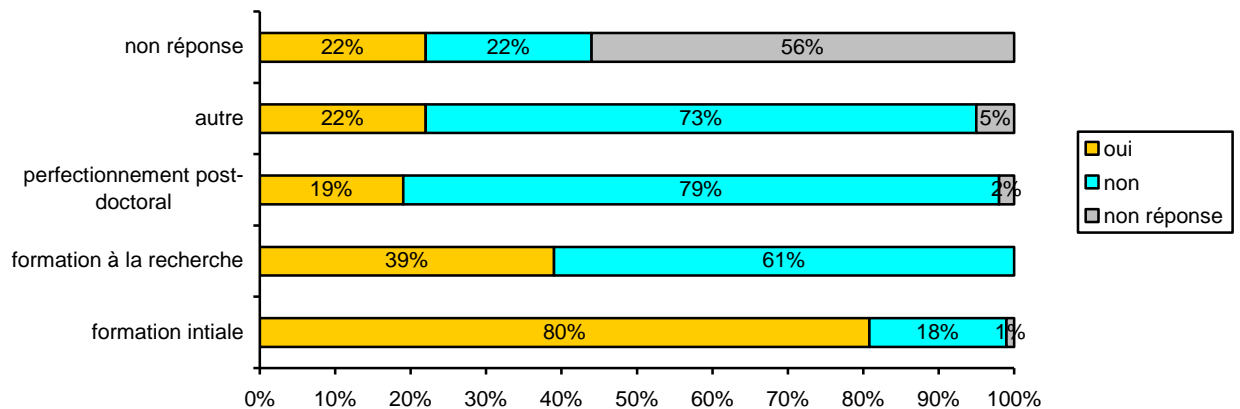


Fig. 24. Répartition par type de bourse des boursiers reconnaissant l'importance de la bourse AUF dans l'obtention de leur dernier diplôme

Très clairement, ce sont les étudiants inscrits en formation initiale qui reconnaissent le plus l'importance de la bourse AUF pour l'obtention de leur dernier diplôme. Des entretiens sont nécessaires pour comprendre les réponses des étudiants en perfectionnement post-doctoral.

b. Le soutien de l'AUF débouche sur une amélioration de la situation professionnelle des boursiers

Sur la base des déclarations des répondants, le statut professionnel a proposé pour quasiment la moitié d'entre eux (46 %) et le salaire pour environ un tiers (38 %) d'entre eux. Le taux de non réponse relativement important (38 %) mériterait d'être approfondi par des entretiens menés auprès d'un échantillon représentatif de la population des boursiers de l'AUF.

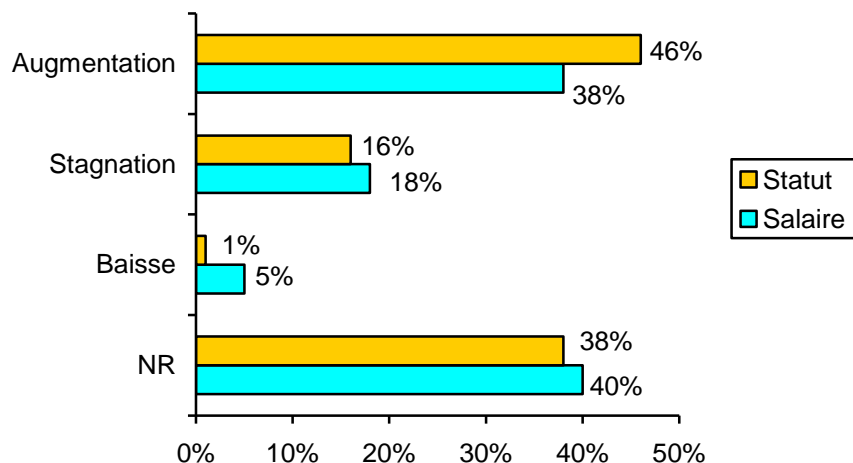


Fig. 25. Situation professionnelle après la période de soutien

c. Un retour au pays majoritaire

Les répondants à l'enquête **déclarent** majoritairement avoir préféré un retour dans leur pays d'origine. Environ un tiers de la population a cependant fait le choix de l'installation au moins temporaire dans le pays d'accueil. Une proportion plus faible réside dans un autre pays.

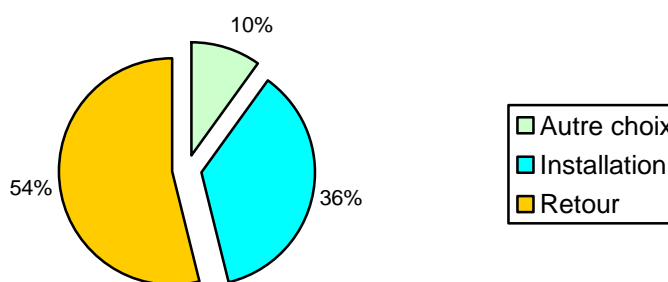


Fig. 26. Choix du pays après la bourse AUF

Les réponses au questionnaire nous ont permis de voir que pour certains, moins de 10 %, le retour au pays d'origine n'est pas toujours immédiat. Une à trois années peuvent s'écouler entre la fin de la période du soutien AUF et le retour au pays d'origine. Bien souvent, ils restent pour finir leurs études, puis rentrent pour travailler.

d. Peut-on établir un lien entre le genre et le retour ?

La figure 34 permet de montrer que s'ils sont 54 % de boursiers à rentrer, ils sont 55 % chez les hommes et 53 % chez les femmes. Cet écart est non significatif.

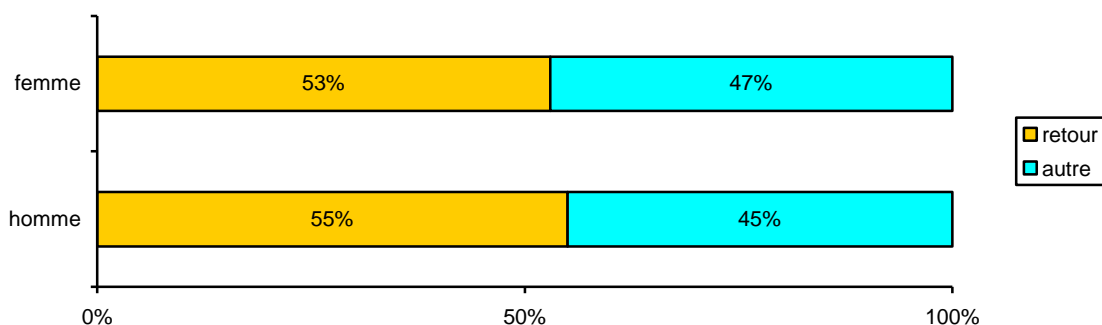


Fig. 27. Pourcentage d'hommes et de femmes qui déclarent être rentrés dans leur pays

Le genre n'est donc pas déterminant pour les retours vers le pays d'origine.

e. Peut-on établir un lien entre la zone géographique d'origine du boursier et son retour au pays ?

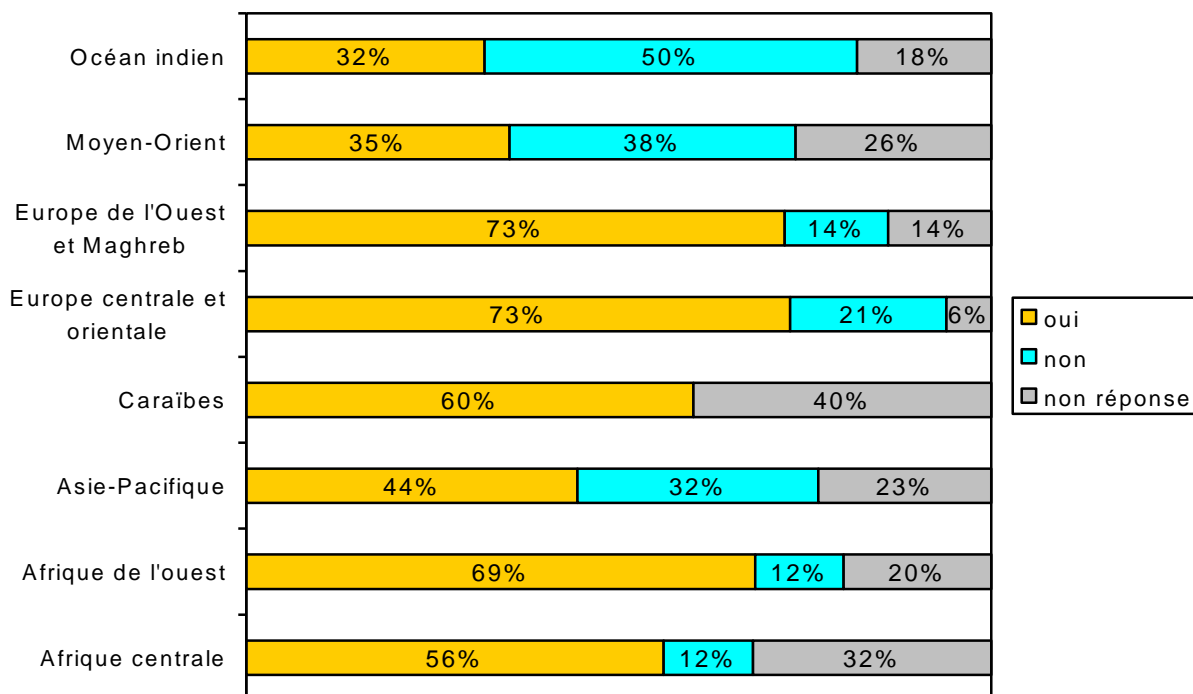


Fig. 28. Répartition en pourcentage des retours par région d'origine

La zone géographique d'origine joue visiblement un rôle dans les flux de retour des boursiers. Le taux de non-réponses, parfois élevé (40 %), montre que certains boursiers ne souhaitent pas répondre. Globalement, hormis trois régions, le taux de retour est relativement élevé.

f. Peut-on établir un lien entre le type de bourse et le retour ?

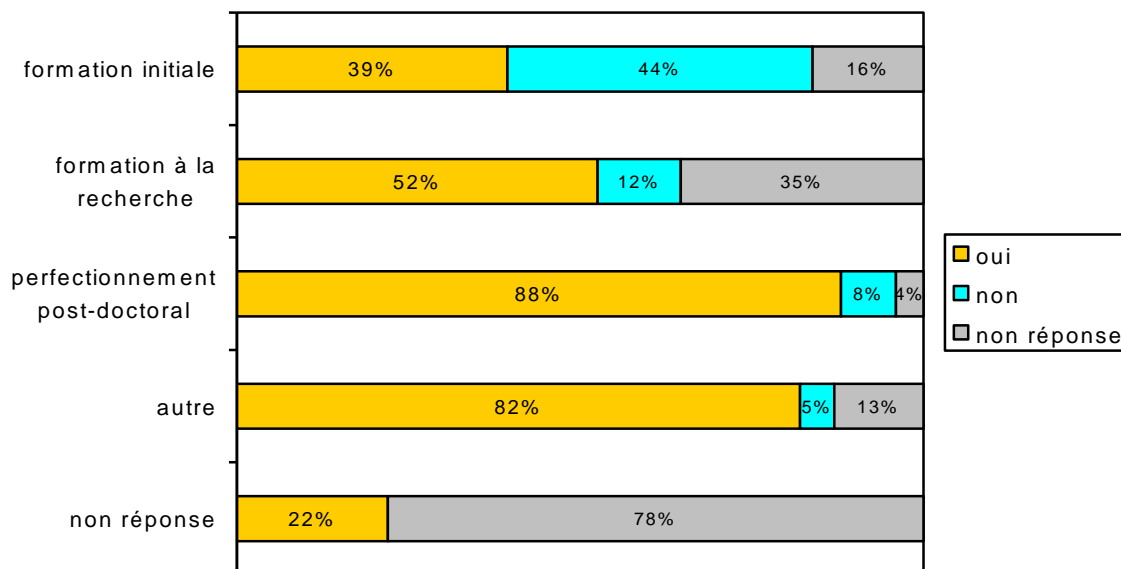


Fig. 29. Répartition en pourcentage des retours par type de bourse

La figure ci-dessus montre le lien qui existe entre le type de bourse attribuée et le retour des boursiers. La grande majorité des boursiers bénéficiant de la bourse « perfectionnement post-doctoral » rentre. La situation est plus contrastée pour les bourses de types « formations à la recherche » et surtout les bourses de « formation initiale ».

g. Peut-on établir un lien entre le domaine d'études et le retour ?

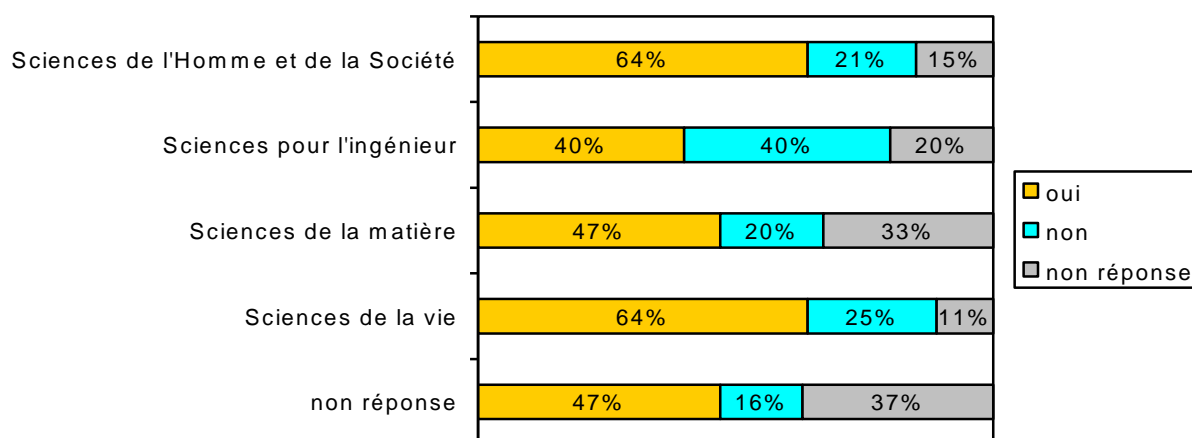


Fig. 30. Répartition en pourcentage des retours par discipline

A observer la figure 30 on peut défendre l'idée qu'en fonction des disciplines, le taux de retour n'est pas tout à fait le même. C'est surtout vrai pour les sciences de la matière et pour les sciences de l'ingénieur qui n'inciteraient pas au retour. Ce résultat n'a rien de surprenant dans la mesure où ces études ont globalement un fort rendement sur le marché de l'emploi des pays d'accueil. Les pays d'origine n'offrent, de plus, pas toujours un marché de l'emploi dynamique dans ces domaines.

6. Un attachement à une « culture AUF » ?

Il est intéressant de constater que les répondants déclarent très majoritairement (84 %) souhaiter appartenir à un réseau d'anciens boursiers. Cette piste serait intéressante à travailler dans le cadre d'un observatoire.

CONCLUSION

Que conclure de ce premier travail d'analyse ?

A cette étape, quelques phénomènes marquants peuvent être soulignés :

- la confirmation des grandes tendances dégagées dans l'enquête de 2005 (flux de mobilité très majoritairement SUD/NORD ; existence de différences entre les régions ; maintien d'une petite domination des Sciences de l'Homme et de la Société dans les domaines d'étude des boursiers ; existence d'un écart homme/femme : les hommes bénéficiant plus du dispositif des bourses de l'AUF) ;
- le fait que le champ d'étude retenu par le CS représente 40 % du total des bourses attribuées par l'AUF ;
- l'existence d'une évolution notable du dispositif sur 4 ans (variations concernant le type de bourse comme le nombre de bourses gérées par les bureaux régionaux).

Après avoir apprécié la représentativité du corpus de répondants à l'enquête, plusieurs caractéristiques du public des bourses de l'AUF peuvent être signalées :

- La population des boursiers de l'AUF a majoritairement entre 20 et 40 ans. Elle est plutôt constituée de célibataires (60 %) majoritairement citadins (86 %) qui déclarent au moins à 50 % que leurs parents ne sont pas en activité au moment de l'obtention de leur bourse ; ces dernières années, la proportion de femmes boursières a eu tendance à diminuer (de 43% en 2002 à 39% en 2005) ;
- Cette population est d'origine très diversifiée sur le plan socio-professionnel ;
- Au moment de l'enquête une majorité des répondants travaille (62 %) (38% déclarent travailler dans l'enseignement et la recherche) et détient un diplôme de 3^e cycle (58%) ;
- Pour la majorité d'entre eux, la bourse AUF leur a permis d'acquérir un diplôme et d'améliorer leur situation professionnelle. Si on se penche avec plus d'attention sur le phénomène dominant de retour dans le pays d'origine, on s'aperçoit que :
 - Le genre n'influe pas sur le retour ;
 - La zone géographique influe sur le retour ;
 - Le type de bourse influe sur le retour (ainsi presque 90% des boursiers en post-doc rentrent dans leur pays alors que pour la formation à la recherche la proportion est de 52%)
 - Le domaine disciplinaire influe modérément sur le retour.

Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, ce travail a été pensé avant tout pour alimenter le débat au sein du Conseil Scientifique de l'AUF et la réflexion sur les contours de l'observatoire.

Déjà riche d'enseignement concernant la connaissance du public « boursier », l'analyse des réponses à l'enquête devrait être relayée sur le terrain par les bureaux régionaux pour continuer de progresser et apporter des renseignements complémentaires.

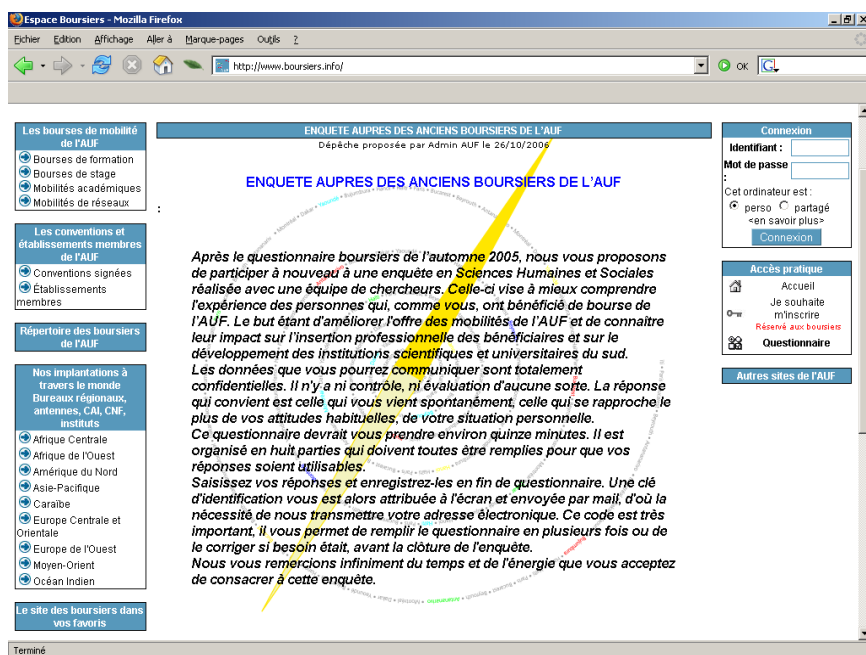
Dans l'avenir, le travail sur les nouvelles populations devrait donc croiser questionnaire et entretiens en vue de disposer d'un observatoire le plus efficace possible.

V. INDEX DES FIGURES

<i>Fig. 1. Poids et évolution des bourses « formation initiale », « formation à la recherche » et « perfectionnement post-doctoral »</i>	8
<i>Fig. 2. Répartition champ d'étude/hors champ d'étude</i>	8
<i>Fig. 3. Evolution par type de bourses</i>	9
<i>Fig. 4. Evolution du nombre de bourses</i>	10
<i>Fig. 5. Ratio H/F en 2002</i>	11
<i>Fig. 6. Ratio H/F en 2003-2004</i>	11
<i>Fig. 7. Ratio H/F en 2004 – 2005</i>	11
<i>Fig. 8. Année d'obtention de la bourse</i>	13
<i>Fig. 9. Regroupement des enquêtés par région géographique AUF</i>	14
<i>Fig. 10. Répartition par type de bourse</i>	14
<i>Fig. 11. Répartition par disciplines d'étude</i>	15
<i>Fig. 12. Répartition des répondants par classe d'âge</i>	16
<i>Fig. 13. Ratio H/F par bureau (2002 – 2005)</i>	17
<i>Fig. 14. Ratio H/F par bourse (2002 – 2005)</i>	18
<i>Fig. 15. Répartition en fonction de la situation familiale</i>	18
<i>Fig. 16. CSP de la mère au moment de l'obtention de la bourse</i>	20
<i>Fig. 17. CSP du père au moment de l'obtention de la bourse</i>	20
<i>Fig. 18. Situation socio-professionnelle des répondants au moment de l'enquête</i>	21
<i>Fig. 19. Répartition en fonction du niveau universitaire</i>	22
<i>Fig. 20. Répartition en fonction du lieu d'habitation avant le départ</i>	22
<i>Fig. 21. Statut d'étudiant au moment de la demande</i>	23
<i>Fig. 22. Répartition en fonction d'une activité salariée éventuelle</i>	23
<i>Fig. 23. Répartition des répondants salariés pendant la bourse par type de bourse</i>	24
<i>Fig. 24. Répartition par type de bourse des boursiers reconnaissant l'importance de la bourse AUF dans l'obtention de leur dernier diplôme</i>	24
<i>Fig. 25. Situation professionnelle après la période de soutien</i>	25
<i>Fig. 26. Choix du pays après la bourse AUF</i>	25
<i>Fig. 27. Pourcentage d'hommes et de femmes qui déclarent être rentrés dans leur pays</i>	26
<i>Fig. 28. Répartition en pourcentage des retours par région d'origine</i>	26
<i>Fig. 29. Répartition en pourcentage des retours par type de bourse</i>	27
<i>Fig. 30. Répartition en pourcentage des retours par discipline</i>	28

VI. ANNEXES

Les copies d'écran du texte d'accueil de l'enquête sur le site du programme de recherche e-pathie et le site de l'espace boursier AUF





Enquête auprès des anciens boursiers AUF



Enquête couverte par le secret statistique. Questionnaire confidentiel et facultatif.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'information, aux fichiers et aux libertés garantit aux individus un droit d'accès et de rectifications sur les informations les concernant.

Ce droit peut être exercé auprès de l'établissement qui a adressé le questionnaire.

1. Votre Etat civil

Nom (en majuscule sans accent) :

Prénom :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Pays de naissance :

Genre :

Adresse électronique :

Pays de nationalité :

Pays de résidence :

Votre situation familiale :

2. Environnement professionnel familial au moment de l'obtention de la bourse AUF

Votre mère exerçait-elle un emploi ?

Autre réponse :

Votre père exerçait-il un emploi ?

Autre réponse :

Le cas échéant, l'emploi de votre mère :

Le cas échéant l'emploi de votre père :

3. Votre situation actuelle

Vous avez actuellement un emploi :

Si oui, lequel ?

Votre emploi est :

Type de votre emploi :

Employeur :

Lieu de votre emploi :

Si non, quelle est votre situation ?

Dernier diplôme obtenu :

Année académique d'obtention :

La bourse AUF a-t-elle contribué à l'obtention de ce diplôme ?

Autre réponse :

Vous vivez dans :

Autre :

4. Votre situation avant l'obtention de la bourse AUF

VOUS ETIEZ ETUDIANT(E) :

Si oui, dans quel pays ?

Si oui, dans quel type d'établissement ?

Si oui, dans quelle discipline ?

Si oui, en présentiel :

Si oui, en enseignement à distance :

Si oui, pour l'obtention de quel diplôme ?

Informations complémentaires :

Si non, quelle était votre situation ?

VOUS ETIEZ SALARIE(E) :

Si oui, quel emploi occupiez-vous ?

Si oui, vous travailliez :

Si non, quelle était votre situation ?

5. Les caractéristiques de la bourse obtenue

Le type de bourse :

Année académique d'obtention de la bourse AUF :

6. Votre situation pendant que vous étiez boursier AUF

Dans quel établissement avez-vous effectué votre mobilité ?

Pour quelle formation ? Quel diplôme ?

Indiquez votre champ disciplinaire si votre discipline était les Sciences de la vie :

Indiquez votre champ disciplinaire si votre discipline était les Sciences de la matière :

Indiquez votre champ disciplinaire si votre discipline était les Sciences pour l'ingénieur :

Indiquez votre champ disciplinaire si votre discipline était les Sciences de l'Homme et de la Société :

Aviez-vous des compléments de revenu ?

Aviez-vous un emploi ?

Si oui, lequel ?

Vous travailliez :

Votre logement :

7. Votre situation après la période de soutien de l'AUF

VOUS ETES RESTE(E) DANS LE PAYS DE VOTRE MOBILITE :

Si oui, vous avez continué vos études :

Si oui, vous avez trouvé un emploi :

Si oui, votre situation familiale a-t-elle changée ?

Précisez :

VOUS ETES REVENU(E) DANS VOTRE PAYS D'ORIGINE :

Si oui, vous y avez continué vos études :

Si oui, vous avez trouvé un emploi :

Si oui, votre situation familiale a-t-elle changée ?

Précisez :

Si vous avez trouvé un emploi, il s'agissait du même type d'emploi qu'avant l'obtention de la bourse AUF :

D'un autre emploi, lequel ?

Votre statut professionnel a alors :

Vos revenus ont alors :

VOUS ETES PARTI(E) DANS UN AUTRE PAYS :

Si oui, pour continuer vos études :

Si oui, vous avez trouvé un emploi :

Si oui, votre situation familiale a-t-elle changée :

Précisez :

AUTRE REPONSE :

Si vous avez trouvé un emploi, lequel ?

Votre statut professionnel a alors :

Vos revenus ont alors :

Autre réponse :

8. Vous avez été boursier avant l'année universitaire 2005-2006, vous êtes...

...resté(e) dans le pays d'accueil depuis :

...rentré(e) dans le pays d'origine :

Si oui, quand ? (mm/aaaa)

...parti(e) dans un autre pays :

Si oui quand ? (mm/aaaa)

Autre :

Depuis la bourse AUF, votre statut professionnel a :

Vos revenus ont :

Quels sont vos projets à l'heure actuelle ?

Votre point de vue sur la bourse AUF :



Seriez-vous d'accord pour participer à un réseau d'anciens boursiers de l'AUF ?

Vous pouvez vous exprimer sur tout point d'information qui aurait été omis dans ces questions et que vous jugeriez opportun de nous communiquer :

Merci de votre précieuse collaboration.

2006 - AUF / e-pathie

Enregistrer